



Problème de garantie avec un revendeur installateur

Par **doudou**, le **02/06/2008 à 15:53**

bonjour,

En juillet 2006 j'ai acheté un four boulanger 34 000 euros HT. depuis son installation il nous a posé un problème de cuisson, elle n'est pas homogène sur l'ensemble du chariot. Le technicien revendeur qui nous l'a installé se cache derrière son assurance et ne veut rien faire. Aucun autre technicien ne veut intervenir. La maison mère qui fabrique et commercialise ce produit pourra t elle voire sa responsabilité engagée si on arrive pas à trouver une solution pour assurer l'entretien?

Dans de tel cas qui assure le service après vente

en vous remerciant

Par **Biolay**, le **07/06/2008 à 20:53**

Bonjour,

La responsabilité du fabricant peut être engagée comme celle de l'installateur. Vu l'importance de l'investissement, le conseil d'un avocat vous sera plus que nécessaire.

Par **doudou**, le **08/06/2008 à 11:28**

Bonjour
merci pour votre réponse